

Approbation des dossiers d'expertise technique de l'IUT de Toulouse – CPER 2^{ème} tranche.

Conseil d'administration du 11 décembre 2017

Délibération 2017/12/CA-132

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les dossiers d'expertise technique concernant les projets de la 2^{ème} tranche du CPER de l'IUT de Toulouse :

- **Sur le site de Castres : restructuration des locaux et rénovation énergétique ;**
- **Sur le site de Toulouse : rénovation énergétique et mise en accessibilité.**

Toulouse, le 11 décembre 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0